

Actions communes Pour l'amour de la sauvagine

Jean-Christophe Laurence

Number 64, Spring 1995

Le St-Laurent

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/16039ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laurence, J.-C. (1995). Actions communes : pour l'amour de la sauvagine. *Continuité*, (64), 31–32.



Actions communes

Pour l'amour de la sauvagine

PAR JEAN-CHRISTOPHE LAURENCE

Comme les navires, les oiseaux entrent et sortent d'Amérique en passant par le Saint-Laurent. Chaque printemps, chaque automne, des dizaines d'espèces, des centaines de milliers de canards, d'oies ou de bernaches empruntent ce corridor de vol pour leurs pérégrinations migratrices. Car les battures du fleuve offrent un habitat idéal pour le barbotage, le repos, l'alimentation, la reproduction et la nidification des oiseaux sauvages.

Milieu idéal ? Peut-être moins qu'il n'y paraît. En réalité, les berges du fleuve se font de moins en moins accueillantes pour la sauvagine. Rongé par l'urbanisation, l'industrialisation et drainé par l'agriculture, ce secteur de la mosaïque environnementale perd ses morceaux les uns après les autres. Au fil des ans, 72 % des milieux humides de la vallée du Saint-Laurent auraient disparu. Ce qui explique — en partie — la décroissance de certaines espèces de sauvagine comme le canard noir, la sarcelle à ailes bleues, le canard pilet et la bernache du Canada. « Les oiseaux sont dérangés, explique Mario Labonté, du Centre de recherche ornithologique du Québec. Il y a moins d'habitats dis-

ponibles. Et comme c'est dans les marais que l'on nourrit les jeunes oiseaux... Plus de marais, plus de nourriture. Plus de nourriture, plus de jeunes... »

Les milieux humides diminuent. Du même coup, la sauvagine aussi. Déjà, le canard du labrador n'existe plus que dans les livres.

Sous l'aile protectrice d'un plan conjoint...

Depuis quelques années déjà, un peu partout en Amérique du Nord des efforts sont déployés afin de stopper les baisses d'effectifs. De plus en plus conscients du problème et de la nécessité de protéger ces aires naturelles vitales que sont les milieux humides, les gouvernements américain et canadien, appuyés par divers organismes privés, se sont largement investis dans une mission de sauvegarde et de protection des oiseaux migrateurs : en 1986, ils mettaient sur pied le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS), un vaste programme continental, auquel s'est joint depuis le Mexique, destiné à la préservation des habitats nécessaires à l'accroissement et à la survie des populations de sauvagine.

Divisé en 14 régions géographiques, le PNAGS a ensuite donné naissance, en 1989, au Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE), un programme de 15 ans endossé par les provinces maritimes, l'Ontario et le Québec. Basé sur les liens de partenariat, le



Le canard pilet

Photo : SCF

Œufs de colverts

Photo du haut : Patrick Asch

PCHE est orchestré, au Québec, par six organismes privés et publics qui, chacun à sa manière, contribuent à la marche efficace et à la cohérence du plan. D'abord, Habitat faunique Canada (HFC) et le Secrétariat aux affaires régionales du Québec (OPDQ), dont l'apport est principalement monétaire. Puis, le Service canadien de la faune (SCF) et le ministère québécois de l'Environnement et de la Faune (MEF), lesquels offrent généralement des services d'évaluation et d'inventaires. Et enfin, la Fondation de la faune du Québec (FFQ) et la corporation privée Canards Illimités qui, dans une collaboration étroite tant sur le plan financier que sur le terrain, achèvent de faire battre le cœur du Plan conjoint au Québec.

Un coup de pouce à la nature

La Fondation de la faune est fiduciaire des fonds du PCHE au Québec et gère habituellement tout ce qui concerne l'acquisition de terres en danger. Donc, au nom des autres organismes, elle achète, acquiert par servitude (le propriétaire cède à l'organisme les droits d'utilisation d'une terre sans toutefois la lui vendre) ou par une entente de gré à gré avec les propriétaires, des battures qui seront ensuite réaménagées par Canards Illimités au profit la sauvagine. « Beaucoup d'aménagements consistent à construire des digues ou des barrages, explique Jean-Pierre Laniel, biologiste chez Canards Illimités. Ainsi, à la fonte des neiges, des bassins se remplissent et fournissent un site d'alimentation et de repos pour les oiseaux. Puis, à partir du 8 mai, après le départ des oies et des canards, le site est vidangé pour le rendre à l'agriculture. Et chaque printemps, nous recommandons. »

Au cours des dernières années, quelque 50 projets ont été réalisés ou mis en branle par le PCHE dans le but de restaurer les terres humides dans la vallée du Saint-Laurent. Qu'on pense aux aménagements de l'île Saint-Bernard, dans la région de Montréal, qui, aujourd'hui, profitent non seulement à la sauva-

gine, mais servent à l'observation et à l'éducation. Qu'on pense à la batture de Saint-Fulgence, au Saguenay, dont 33 hectares sont désormais protégés à perpétuité. Qu'on pense aussi à Baie-du-Febvre, avec ses 404 hectares protégés (ils étaient sérieusement menacés d'être drainés à des fins agricoles) et ses 157 hectares aménagés ; le site possède maintenant un centre d'interprétation et accueille chaque printemps des milliers d'oies des neiges et des centaines de touristes et visiteurs. Qu'on pense finalement aux îles de l'archipel de Varennes où ont été expérimentées de nouvelles techniques dites de gestion intégrée faune-agriculture. Il s'agissait ici de régir rigoureusement les lieux de pâture afin que le bétail n'altère plus les rives et que l'endroit soit à nouveau sain et accueillant pour les oiseaux migrateurs.

Dans tous ces cas, citoyens, organismes locaux et municipalités concernées ont largement contribué à la réussite des opérations, que ce soit en cédant les terrains, en adaptant les méthodes agricoles, en donnant de l'argent (les 1200 habitants de Baie-du-Febvre ont donné 24 000 \$ pour la réalisation du projet), ou en assurant l'intendance des sites. Un engagement collectif qui témoigne des préoccupations fauniques de la population riveraine.

Cela dit, et malgré le nombre considérable de travaux réalisés dans le cadre du Plan conjoint des habitats de l'Est depuis quelques années, il reste beaucoup à faire. Car l'homme, il faut bien l'admettre, n'en finit pas de briser le paysage. La protection de la sauvagine demandera donc encore « plein de temps, plein de sous et surtout une solide moelle épinière », lance Jean-Pierre Laniel. Une « mission », véritablement, qui permettra peut-être de rétablir l'équilibre de la nature. « La faune, c'est pas compliqué, elle était là avant nous, conclut André Boucher, de la FFQ. Longtemps nous avons cru à l'abondance. Mais aujourd'hui on se rend bien compte qu'il y a des limites. Alors, il faut la respecter, la protéger. Et puis la faune, ce n'est pas qu'un élément de notre patrimoine, c'est la garantie de notre qualité de vie... » ◀



Le Port de Québec:

***Une riche tradition maritime et portuaire ...
... un avenir d'ouverture sur le monde entier***

Société du port de Québec

150, rue Dalhousie, C.P. 2268, Québec (Québec) G1K 7P7

Tél.: (418) 648-4956

Télécopie: (418) 648-4160